

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINT-ANTONIN  
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP**

À une **séance extraordinaire** du conseil de Ville de Saint-Antonin tenue en la salle du conseil située au Centre Réjean Malenfant (salle B) le **6 mai 2024** à 18 h 30.

Sont présents:

Siège #1 - Mario Fortin  
Siège #2 - Dominique Dupont  
Siège #3 - Alain Castonguay  
Siège #4 - Jean-Roch Boucher  
Siège #5 - Fabrice Picard  
Siège #6 - René Bélanger

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Michel Nadeau. À moins de mention contraire, monsieur le maire participe au vote. Sont également présents, Madame Gabrielle Thibault, trésorière et responsable des communications, Madame Chantal Bouchard, adjointe à la direction générale et à la trésorerie, et Monsieur Carlo Brousseau, directeur des travaux publics.

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

Zéro (0) contribuable assiste à cette réunion.

**2024-05-125**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1 - OUVERTURE DE SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - SUJETS À DISCUTER**
  - 3.1 - Nomination d'une greffière adjointe**
  - 3.2 - Nomination d'une responsable des services électroniques et d'une représentante autorisée clicSÉQUR Entreprises**
  - 3.3 - Inscription aux services numériques de Service Canada et l'Agence du revenu du Canada**
  - 3.4 - Nomination d'un directeur général adjoint**
- 4 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

**CONSIDÉRANT QUE** la présente réunion a été convoquée par monsieur le maire;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis spécial a été signifié le 2 mai 2024 à tous les membres du Conseil pour discuter des postes de greffière et de directeur général par intérim, et que, par conséquent, tous les membres du Conseil présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance dans le délai imparti par la Loi;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Monsieur Mario Fortin,  
Appuyé de Monsieur Jean-Roch Boucher,  
Et résolu à l'unanimité,

**QUE** l'ordre du jour soit accepté.

**ADOPTÉE**

**3 - SUJETS À DISCUTER**

**2024-05-126**

**3.1 - Nomination d'une greffière adjointe**

**CONSIDÉRANT QUE** Madame Nancy Dubé, directrice générale, greffière et trésorière adjointe, sera absente pour un temps indéterminé;

**CONSIDÉRANT QU'il** est important d'avoir une assistante-greffière (greffière adjointe) pour exercer tous les devoirs de la charge de greffière, avec les mêmes droits, pouvoirs et priviléges, et sous les mêmes obligations et pénalités, lorsque la greffière est absente (LCV art. 96);

**CONSIDÉRANT QU'il** y a lieu de nommer une greffière adjointe;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Monsieur Alain Castonguay,  
Appuyé de Monsieur René Bélanger,  
Et résolu à l'unanimité,

**QUE** le Conseil de ville de Saint-Antonin nomme Madame Gabrielle Thibault, trésorière et responsable des communications, comme greffière adjointe.

**QUE** Madame Gabrielle Thibault est autorisée à signer tous les documents (contrat notarié ou non, entente, avis public, grief, etc.) en l'absence de la greffière.

**ADOPTÉE**

**2024-05-127**

**3.2 - Nomination d'une responsable des services électroniques et d'une représentante autorisée clicSÉCUR Entreprises**

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale, greffière et trésorière adjointe, Madame Nancy Dubé, est absente pour un temps indéterminé;

**CONSIDÉRANT QU'il** y a lieu de nommer une deuxième personne responsable des services électroniques et représentante autorisée de clicSÉCUR Entreprises;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Monsieur Alain Castonguay,  
Appuyé de Monsieur Jean-Roch Boucher,  
Et résolu à l'unanimité,

**QUE** le Conseil de ville de Saint-Antonin nomme Madame Gabrielle Thibault, trésorière, greffière adjointe et responsable des communications comme personne responsable des services électroniques et représentante autorisée de clicSÉCUR Entreprises, avec Madame Nancy Dubé, directrice générale, greffière et trésorière adjointe.

Madame Gabrielle Thibault est autorisée à remplir les rôles et responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisations de Mon dossier pour les entreprises,

notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, les droits d'accès nécessaires à leur travail.

La responsable des services électroniques agit au nom de la Ville de Saint-Antonin auprès de clicSÉQUR ainsi qu'auprès des ministères et organismes pour toute transaction relative au dossier de l'entreprise, incluant la communication de renseignements confidentiels. Elle a la pleine gestion du compte clicSÉQUR de l'entreprise et a accès à tous les services et dossiers concernant l'entreprise.

Notamment, la responsable des services électroniques peut :

- inscrire l'entreprise aux services offerts par les ministères et organismes et avoir accès à ces services;
- créer des dossiers d'utilisateurs et leur fournir un code d'utilisateur et un mot de passe liés à l'entreprise;
- accorder aux utilisateurs des droits d'accès à clicSÉQUR et aux services offerts par les ministères et organismes;
- autoriser clicSÉQUR ou les ministères et organismes à divulguer des renseignements confidentiels aux utilisateurs.

Le responsable des services électroniques détient tous les pouvoirs de gestion des accès aux services, notamment la détermination, la suspension, la réactivation, la modification ou la révocation des droits d'accès des utilisateurs. Toutefois, il ne peut que suspendre ou réactiver les droits d'accès d'un autre responsable des services électroniques.

Il peut désinscrire l'entreprise de clicSÉQUR ou des services offerts par les ministères et organismes. Il peut également faire une demande pour réactiver l'inscription de l'entreprise à clicSÉQUR ou aux services offerts par les ministères et organismes.

## **ADOPTÉE**

**2024-05-128      3.3 - Inscription aux services numériques de Service Canada et l'Agence du revenu du Canada**

**CONSIDÉRANT QUE** Madame Nancy Dubé, directrice générale, greffière et trésorière adjointe, sera absente pour un temps indéterminé;

**CONSIDÉRANT QU'IL** serait important que Madame Gabrielle Thibault, trésorière, greffière adjointe et responsable des communications, ait aussi accès aux services numériques de Service Canada, de ReWEB et de l'Agence du Revenu du Canada;

## **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Monsieur René Bélanger,  
Appuyé de Monsieur Fabrice Picard,  
Et résolu à l'unanimité,

**QUE** le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise Madame Gabrielle Thibault, trésorière, greffière adjointe et responsable des communications, à s'inscrire aux différents services numériques de Service Canada et de l'Agence du Revenu du Canada, afin de pouvoir effectuer différentes transactions de façons électroniques, tel que les ReWEB, déclarations en rapport avec la paie, T4, les taxes, consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de la Ville de Saint-Antonin.

## **ADOPTÉE**

2024-05-129

### 3.4 - Nomination d'un directeur général adjoint

**CONSIDÉRANT QUE** Madame Nancy Dubé, directrice générale, greffière et trésorière adjointe, sera absente pour un temps indéterminé;

**CONSIDÉRANT QU'IL** est important de nommer un directeur général adjoint qui remplace le directeur général en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir de celui-ci ou en cas de vacance de son poste (LCV art.112 et suivants);

**CONSIDÉRANT QU'IL** y a lieu de nommer un directeur général adjoint;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Monsieur Mario Fortin,  
Appuyé de Monsieur René Bélanger,  
Et résolu à l'unanimité,

**QUE** le Conseil de ville de Saint-Antonin nomme Monsieur Carlo Brousseau, directeur des Travaux publics, directeur général adjoint de la Ville de Saint-Antonin.

**ADOPTÉE**

### 4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2024-05-130

### 5 - LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par Monsieur Mario Fortin,  
Et résolu à l'unanimité,

**QUE** la séance soit levée. Il est 18 h 40.

---

Michel Nadeau, maire

---

Gabrielle Thibault, trésorière, greffière adjointe  
et responsable des communications